

N° bulletin : BTA-2014-008

Référence : B.41.14: O RA 4010, O RA 4021 **Date d'émission :** 2014-09-08

O RA 6010, O RA 6020, O EI 1010,

Dernière révision :

O EI 2010, M10-2101

Sujet : Optimisation de l'entretien de certains outils et des équipements isolants .

Contexte : Les employés utilisateurs effectuent une inspection visuelle de leurs outils avant chaque utilisation.

Fréquence d'inspections des équipements isolants:

Équipement isolant	Fréquence des inspections visuelles par l'utilisateur	Fréquence des essais diélectriques
Gants isolants CL1 et plus	Avant utilisation	6 mois
Gants isolants CL 0 et moins	Avant utilisation	6 mois
Équipement de protection électrique MT rigide: de conducteur, de poteau, d'isolateur, etc.	Avant utilisation	2 ans
Équipement de protection électrique MT souple: de conducteur, d'isolateur, etc.	Avant utilisation	1 an
Nappe isolante MT	Avant utilisation	1 an
Nappe isolante et protecteur électrique souple ou rigide de moins de 1 kV	Avant utilisation	Aucune
Perche isolante, bâton, manche, tube, rallonge de fléchette isolée, etc.	Avant utilisation	1 an
Boyau hydraulique 10000 lb/po ²	Avant utilisation	2 ans
Shunt isolant	Avant utilisation	1 an

Note. Le travailleur ou le préposé à l'outillage ayant un doute sur l'isolation suite à une inspection visuelle peut demander un essai diélectrique.

Fréquence des inspections des outils:

Équipement	Fréquence des inspections visuelles par l'utilisateur	Fréquence des inspections visuelles par le préposé
Presse à batterie	Avant chaque utilisation	Aucune
Pompe à eau hydraulique	Avant chaque utilisation	Aucune
Coupe câble hydraulique	Avant chaque utilisation	Aucune
Presse hydraulique	Avant chaque utilisation	Aucune
Ventilateur	Avant chaque utilisation	3 ans

Préparé par :	 Louis-Marcel Tremblay, ing. Encadrements structures et automatismes	Date : 2014-09-10
Approuvé par :	 Michelle Otis, ing. Chef Encadrement structures et automatismes Stratégies et encadrements du réseau Dir. Encadrement réseau et planification	Date : 2014-09-10